

REUNION DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES PAMIERS 05 JUIN 2010



Présents :

- C.D. 09 ⇒ Messieurs Christian CLOTTE, Jean-Joseph ALMEIDA, Raymond REY
- C.D. 12 ⇒ Monsieur Jacques EDOUARD, Madame Fabienne GLADIN
- C.D. 31 ⇒ Dr Jean Claude AMIEL, Messieurs Michel LE BOT, Francis MOUREY, Madame Marie-Madeleine CLAMENS
- C.D. 32 ⇒ Monsieur Pascal FORNARESO, Mesdames Françoise BRANDAO, Georgette MALONNI
- C.D. 46 ⇒ Messieurs Bernard DESSEAUX, Jean GAUBERT, Guy RAYNAL
- C.D. 65 ⇒ Messieurs Paul FILBET, Jean-Jacques CHARRUAUD, Jean Maurice RINGENBACH
- C.D. 81 ⇒ Messieurs Jean-François CHAFFRET, Pierre PRAT, Joseph MARTINEZ
- C.D. 82 ⇒ Messieurs Alain GARCES, Laurent ROUGIER,

Madame Chantal CASSAIGNEAU, Présidente de la Commission Féminine

Monsieur Guy VONE, Président de la Commission Jeu Provençal

Messieurs Marcel COSTES, Hubert CERVANTES, Commission jeunes

Absents excusés : Messieurs André ROUTABOUL (CD 12), Joël DESSAINT (CD 82), et Jean-Claude DUBOIS (commission arbitrage)

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE L'ARIEGE

« C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que le comité de l'Ariège et moi-même vous accueillons à nouveau à Pamiers pour ce 45^{ème} championnat régional en triplettes, que nous souhaitons ensoleillé, dans une ambiance chaleureuse et sportive et qu'au final les champions 2010 de chaque catégorie, fassent honneur à notre sport.

Je dois souligner la participation efficace du club Milliane Pétanque, son Président, ses bénévoles, la Mairie de Pamiers et ses services techniques qui ont apporté une aide précieuse dans la réalisation des structures et des terrains pour la réussite de cette manifestation.

Bien sûr, il y aura les inévitables « grains de sable » qui font parti des organisations importantes comme la notre : je vous demande d'être indulgents et nous nous engageons à les résoudre du mieux possible. Ensemble, je souhaite que nous fassions avancer la pétanque sur la voie des succès.

Je note avec plaisir la venue des anciens membres de la ligue, hier. J'ai une pensée émue pour notre amie Lydie MOULIERAC qui vient de nous quitter.

Je vous souhaite un agréable séjour à Pamiers, et si par hasard, vous veniez à nous laisser un titre, nous en serions fort satisfaits.

Bon travail à tous. »

TOUR D'HORIZON DU PRESIDENT DE LIGUE

✓ Le président remercie Christian CLOTTE, toute son équipe, le club de MILLIANE ainsi que la municipalité pour le travail accompli.

Il évoque la mémoire de Lydie MOULIERAC qui a siégé à la ligue de 1997 à 2007 et qui nous a quitté le week-end dernier emportée par une crise cardiaque, ainsi que la disparition du photographe de la FD, Jean Claude MEYER, suite à un cancer foudroyant.

Il exprime à toutes et tous le plaisir de se retrouver aujourd'hui, après des mois chargés pour les comités en qualifications, tirages au sort, comptes rendus, préparation des déplacements aux championnats etc. Il offre à chaque membre de la Ligue, la dernière cravate de la FD.

Au chapitre des regrets, il souligne un début de saison assez mouvementé, avec de très nombreuses commissions de discipline, dans tous les Comités (à l'exception de l'Aveyron) avec des faits soit de faible importance soit plus graves entraînant la suspension du joueur pour 2 ans.

✓ Le président demande aux commissions de discipline de rester ferme dans les décisions, d'appliquer les sanctions en respectant les barèmes, quelque soit l'identité du joueur, connu ou inconnu.

✓ L'ordre du jour sera consacré essentiellement :

- aux championnats de ligue 2011 avec la création d'un championnat promotion conformément à la ligne directrice de la FD
- le déplacement des dates des championnats de ligue provençal en fin de saison, pour permettre à tous les joueurs de participer à ces championnats
- l'harmonisation des dates des qualifications de l'ensemble des départements de la ligue.

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU CONGRES DE LIGUE DES 23 & 24 JANVIER A TOULOUSE

Le relevé de décisions prises lors du 46^{ème} Congrès à TOULOUSE se trouve en pièce jointe du compte rendu et est consultable sur le site de la Ligue (<http://www.ligue-petanque-midi-pyrenees.fr>.)

↳ **CD 09** : page 15 « mise en place d'un championnat tripléte promotion départemental qui déboucherait en 2012 sur un championnat de ligue avec 48 équipes seniors (honneurs et élites)... ».

Explication : les comités doivent mettre en place ce championnat promotion départemental en 2011 pour la mise en place du championnat promotion de Ligue en 2012.

Il s'agit bien de 48 équipes seniors, honneurs, élites et 16 promotions. Le championnat promotion vise les masculins, les féminines et les juniors

↳ **CD 12** : page 15, « Aujourd'hui, seul le CD 12 organise ce type de compétition. » En fait, seul le **CD 46** organise à ce jour, ce type de compétition.

✓ Le président souligne être souvent sollicité pour connaître combien d'équipes à qualifier, à quelle heure le début de la compétition etc. Toutes les réponses à ces questions se trouvent dans les annexes du Congrès de Ligue.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

La situation financière à la date du 3 juin 2010 est la suivante,

S'agissant du budget réalisé à ce jour, celui-ci se présente ainsi qu'il suit :

- Les recettes : 17 679,51 €
 - affiliations : 4 880 €,
 - cotisations des comités : 10 600 €,
 - produits financiers : 644,21 €,
 - produits divers 1 555,30 € (remboursement : de conjoints, congrès national : 1 233,40 €, congrès ligue : 72 € ; de la FFPJP pour l'examen BF 1 : 219 ,90 €, amendes absences BF 1 : 30 €)
- Les dépenses : 14 534,61 €
 - frais de déplacement : 3 130, 18 €,
 - frais de gestion : 452,91 €,
 - divers : 4 542,97 € (dont congrès et réunions : 1 779,60 €, cotisation CROS : 600 €, habillement 489,75 €, achat de 5 pockets PC + logidels performance pétanque : 1 058 €, achat de 9 CD-ROM discipline : 270 €, divers : 35,62 €)
 - achat récompenses ligue : 2 108,55 €,
 - subventions 4300 € (dont au Cercle des Anciens Membres de la Ligue : 1 000 €, au CD 31 : 300 € et au CD 09 : 3 000 € pour l'organisation des championnats de ligue)
- La trésorerie se présente ainsi qu'il suit :

Comptes Bancaires

Banque Postale 14 344,48 €

Caisse d'Epargne 34 254,70 €

48 599,18 €

Compte de Placement

SAOS (actions) 381,10 €

48 980,28 €

ETAT DES LICENCES (arrêté au 3 juin)

L'année dernière à la même période, la ligue totalisait 38005 licences. Cette année 36625, soit une perte de 1380 licences (-3,6%)

❖ Petit souci au niveau arbitrage : si la licence informatique simplifie la tâche, certains utilisateurs rencontrent des problèmes de lecture. Alors que nous sommes en milieu de saison, le joueur dont la licence ne passe pas au lecteur, ne doit pas être systématiquement écarté de la compétition.

▪ La démarche préconisée : l'arbitre accepte le joueur sur la compétition, et se rapproche du comité, le lundi pour validation. Si le joueur en question n'est pas à jour de sa situation administrative, le dossier relève de la commission de discipline.

▪ Deux règles en la matière :

- ne pas refuser systématiquement la participation d'un joueur voire d'une équipe, alors même que l'on déplore la baisse de fréquentation.

- le doute doit profiter au joueur

✓ Michel LEBOT : le problème vient du fait que la FD pensait qu'avec une licence informatique, TOUS les graphiques se feraient sur informatique, et qu'en cas de panne du lecteur il y aurait une vérification immédiate sur Internet. Or, la majeure partie de nos compétitions se font SANS connexion Internet.

✓ Jean-François CHAFFRET déplore le coût des corrections d'erreur des licences non reconnues par la FD (3 €).

Si la baisse de 3% devait se confirmer, d'importantes répercussions sont à craindre sur les finances de la FD mais aussi des Ligues, Comités et Clubs, d'autant plus que l'aide des collectivités locales tend à diminuer. Il est à craindre que la FD demande une participation pour l'inscription au Championnat des Clubs (certains comités le font déjà).

✓ Lors de la réunion avec la FD à TOULOUSE, il a été décidé qu'avant de se lancer dans la mise en place d'une licence à deux vitesses, il serait judicieux de faire l'inventaire de nos licenciés. Tous les comités ont reçu un questionnaire (la moitié a répondu). Il ressort 3 catégories de licenciés :

- ceux qui jouent tous les dimanches
- ceux qui jouent occasionnellement (concours inter sociétaires)
- ceux qui ont une licence mais ne jouent pas

Il faudrait une triple licence ... le problème se pose de savoir comment la mettre en place, à quel prix, comment la faire évoluer ? Il est certain que si on reste sur le système actuel d'une seule licence, on s'expose à perdre tous les ans 3%, et ainsi favoriser la vente de carte de membre.

✓ Michel LEBOT a fait circuler un questionnaire à tous les présidents de la Haute-Garonne sur les causes supposées de la baisse des licences. A ce jour, environ 60% de réponse.

Dans l'ensemble, le prix de la licence n'est pas remis en cause, ni le certificat médical, ni les délais administratifs, mais bien plutôt l'alcool, l'incivilité, la récurrence des compétitions payantes sur lesquelles le joueur moyen paye 5 € d'engagement, mais ne gagne jamais. Pourquoi ne pas faire des compétitions gratuites, puisqu'il ressort de cette enquête que les joueurs déplorent les incivilités sur les compétitions où il y a de l'argent ? Plus que le prix de la licence en lui-même, n'est-ce pas plutôt le mode de fonctionnement de notre discipline qui pose problème ? Le président du CD 31 fait remarquer qu'en Haute-Garonne, il n'y a plus d'alcool sur les Championnats.

✓ Jean Claude AMIEL : est d'accord sur le fait que l'absence d'alcool sur les compétitions risque d'entraîner une baisse de recette mais à contrario, risque d'augmenter la fréquentation. Il a fait

des contrôles d'alcoolémie sur un championnat départemental et a reçu un accueil très favorable. Il rappelle que la réglementation d'ouverture de buvette est sur le site de la Ligue et du CD 31.

✓ Bernard DESSAUX : un club qui ne vend pas d'alcool, ne perd pas de recette mais gagne en tranquillité.

Alain GARCES souligne le travail extraordinaire des secrétaires administratives qui jouent un rôle très important de relais entre les clubs et le comité.

HARMONISATION DES DATES DES QUALIFICATIONS DANS LES DEPARTEMENTS

✓ Plusieurs idées directrices :

- permettre aux meilleurs joueurs de tous les départements de participer aux Championnats de Ligue
- transférer les championnats en fin d'année pour libérer les dates en mai et juin
- uniformiser les dates de qualificatifs afin d'éviter leur concurrence avec des compétitions officielles

✓ Les décisions à prendre aujourd'hui :

- validation de la proposition des décisions de la commission de jeu provençal
- mise en place du championnat de ligue promotion dès 2011
- décisions à prendre pour la triplète féminine : faire que le championnat de Ligue soit qualificatif pour l'année suivante comme toutes les autres catégories.

Le calendrier des championnats qualificatifs 2010 par catégories et par départements est distribué aux membres de la ligue. Ce document de travail doit permettre à chaque département de trouver un tronc commun pour les 4 ou 5 compétitions majeures

a) Rapport de la commission de jeu provençal (voir annexe I)

Tous les départements ont été convoqués par mail à participer à la réunion du samedi 29 mai à FENOUILLET à partir de 16h, à l'exception du CD 12 pour lequel personne ne s'était proposé pour siéger au sein de cette commission. Le CD 09 était absent.

▪ Concernant la tenue des joueurs : en 2009, le CD 31 et le CD 82 s'étaient fait interpellé pour avoir dérogé aux décisions de la ligue en habillant leurs joueurs. Respectueux de cette remarque, Michel LEBOT n'a pas habillé ses joueurs cette année ... alors que toutes les autres équipes étaient en tenue du Comité au championnat de Ligue triplète provençal de FENOUILLET !

▪ Mea culpa du président et des membres de la ligue : le fait d'avoir baissé de 64 à 32 le nombre des équipes qualifiées, auraient du nous interpellé et permettre de revoir la question de l'habillement en conséquence.

✓ Michel LEBOT exprime sa joie de voir les équipes qualifiées aux Championnats de Ligue Provençal habillées au couleur de leur Comité. Cependant, dans un souci d'équité par rapport à la triplète provençal dans son département, les équipes qualifiées au championnat de ligue doublette provençal ne seront pas habillées au couleur du CD 31.

✓ Un tour de table est fait pour valider la proposition de la commission de jeu provençal :

↳ **CD 09** : d'accord pour les propositions

↳ **CD 12** : d'accord pour les propositions

↳ **CD 31** : d'accord sur le principe pour les propositions mais pas sur la forme. En effet, le président représente un Comité directeur qui ne s'est pas prononcé sur le contenu. Il demande qu'à l'avenir le projet soit soumis à l'avance aux divers Comités pour permettre sa discussion en comité directeur.

↳ **CD 32** : idem

↳ **CD 46** : d'accord pour les propositions

↳ **CD 65** : d'accord pour les propositions

↳ **CD 81** : d'accord pour les propositions

↳ **CD 82** : abstention

La proposition de la commission de jeu provençal est acceptée à la majorité

b) Projet de championnat de ligue promotion

Le président fait un tour de table pour connaître les CD qui souhaitent mettre en place un championnat départemental promotion, condition sine qua non de mise en place du championnat de Ligue.

↳ **CD 09** : d'accord

↳ **CD 12** : abstention, car doit consulter son comité directeur

↳ **CD 31** : d'accord

↳ **CD 32** : d'accord sur le principe mais ne sait pas comment

↳ **CD 46** : d'accord

↳ **CD 65** : d'accord

↳ **CD 81** : d'accord

↳ **CD 82** : d'accord

✓ Le premier championnat de ligue promotion se déroulera dans le CD 12 en juin. Le championnat à 64 équipes est ramené à 48 avec 16 équipes promotions (2 équipes par département), le but étant de ne pas créer un nouveau championnat qui entraînerait des frais supplémentaires.

↳ **CD 46** : pourquoi ne pas faire ce championnat de ligue en septembre ?

Réponse du Président : cela pénaliserait une plus grande population de joueurs (vétérans, doublette, tête à tête) et occasionnerait des frais supplémentaires avec 2 équipes de plus à qualifier.

↳ **CD 09** : favorable à la répartition 6 équipes / 2 équipes, en juin

↳ **CD 12** : favorable à la répartition 6 équipes / 2 équipes, en juin

↳ **CD 31** : ne se prononce pas

↳ **CD 32** : favorable à la répartition 6 équipes / 2 équipes, en juin

↳ **CD 46** : favorable à la répartition 6 équipes / 2 équipes, en septembre

↳ **CD 65** : favorable à la répartition 6 équipes / 2 équipes, en juin

↳ **CD 81** : favorable à la répartition 6 équipes / 2 équipes, en juin

↳ **CD 82** : favorable à la compétition en juin, mais avec des réserves car n'avait pas eu connaissance de la répartition des équipes.

Réponse du Président : la répartition 6/2 est une proposition de travail qui sera à l'ordre du jour de la réunion de ligue de septembre à MONTAUBAN.

Résultat du tour de table : la majorité se prononce pour un championnat promotion en juin 2011, à l'occasion de la grande ligue. Le président demande aux Comités de réfléchir à la répartition des équipes pour la réunion de septembre.

c) Triplette féminine

A partir de l'année prochaine, le championnat de Ligue sera qualificatif pour l'année suivante, ce qui imposerait une année blanche, ce que personne ne souhaite. Alors, comment qualifier l'équipe Ligue pour le championnat de France 2011 ?

Propositions :

- l'équipe qui gagne ce week-end est qualifiée pour le Championnat de France de cette année à CAHORS et pour le France de 2011 à FOS/MER.

- la meilleure équipe de la ligue au championnat de France à CAHORS est qualifiée pour 2011

La solution qui semble s'imposer est de retenir la meilleure équipe sur les 10 qui vont au France. En 2011, les comités devront signaler sur les qualificatifs départementaux triplettes féminins que le qualificatif de Ligue est qualificatif pour 2012.

d) Harmonisation des dates des qualifications

Un support de travail est distribué. Devant l'importance de la discussion, une réunion est programmée mercredi 30 juin à partir de 18 heures à TOULOUSE à la Maison de la Pétanque.

DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS DE LIGUE 2011

4 & 5 juin : grande Ligue à la PRIMAUBE

3 & 4 septembre : vétérans dans le 46, mais où ? Peut être FIGEAC ?

22 & 23 octobre : mixtes CD 65 au boulodrome de TARBES

Les dates des 4 compétitions de jeu provençal restent à déterminer.

INFOS JEUNES

Les principales informations ont été transmises lors du Congrès de Ligue de Janvier 2010 de TOULOUSE, il ne s'agit là que d'un rappel des principales échéances.

- Date limite d'inscription au BF1 25 octobre + rapport d'activité.

- Date limite d'inscription au BF2 19 juillet. Le CD 12 a 2 candidats.

- Sélections Midi Pyrénées le 19 septembre à MONTAUBAN. Clôture des inscriptions auprès de la ligue pour les comités 18 août.

- Championnat des clubs jeunes : les dates retenues pour les ¼ de finale et ½ finale sont le 7 novembre à LECUSSAN et ST JUERY. La finale aura lieu le 14 novembre à VALENCE D'AGEN. La commission des jeunes se réunit cet après midi et devra faire l'inventaire des comités qui envoient des équipes pour ces phases finales afin de pourvoir à l'absence de certains comités.

QUESTIONS DIVERSES

↳ **CD 09** : RAS

↳ **CD 12** : qu'en est-il de la catégorie benjamins qui ne devaient pas faire les championnats triplettes ? Réponse : la FD a fait marche arrière car nous allions interdire les benjamins de jouer en minimes. Or, le règlement national prévoit qu'un benjamin peut jouer en catégorie senior avec un senior qui dépose sa licence.

↳ **CD 31** : Michel LEBOT revient sur le mode de qualification triplette senior en HG (poules, poules, poules) qui n'est pas conforme aux textes de la FD. Ce mode de qualification permet d'envoyer les meilleures équipes aux championnats de France, vitrine de notre discipline.

Il évoque le problème des remplacements sur les championnats. Tout en comprenant la logique qui motive cette démarche, il déplore la gestion difficile du remplacement (remonter dans le graphique du pré qualificatif, contacter et convoquer l'équipe battue par le forfait). Il faudrait fixer un délai pour éviter les certificats de « bienfaisance » et prendre en compte les cas de force majeure.

↳ **CD 32** : rejoint le CD 31 sur les remplacements et demande que la FD laisse les Comités proposer une fiche de travail.

✓ Alain GARCES évoque à l'appui de la décision de la FD, plusieurs cas : dans certains comités, certains joueurs « fortunés » ne faisaient pas les qualificatifs, puis achetaient la place d'un joueur, certains certificats portaient une incapacité de 2 jours ...

Au niveau de la ligue, ne pourrions-nous pas assouplir la règle de non remplacement ? Réponse du Président : au niveau de la Ligue, on peut discuter les décisions de la FD mais on se doit de les appliquer.

Question discipline : « on ne peut mettre une peine de sursis supérieure à la peine ferme. Elle doit être inférieure ou égale ». Le président du CD 32 trouve cela stupide. Alain GARCES lui fait remarquer qu'on peut appliquer une mise à l'épreuve.

↳ **CD 46** : annonce le forfait d'une équipe de junior, non remplacée. Les frais de déplacement suite à une convocation à une réunion de la Ligue, sont pris en charge par la ligue.

Lors du championnat de France à CAHORS, une invitation sera envoyée à tous les présidents de comité pour le vendredi soir. Il demande une réponse rapide pour les réservations.

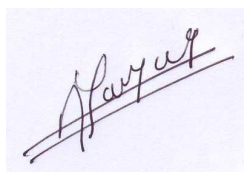
↳ **CD 65** : demande si le Dr AMIEL peut venir sur les championnats faire des contrôles d'alcoolémie, et le coût de sa prestation. Le Dr est prêt à intervenir, gratuitement.

↳ **CD 81** : y aura-t-il une partie de classement dans les championnats de ligue ? Réponse du président : il est dit qu'en cas de forfait, s'il y a des classements de fait dans les départements, on prend dans l'ordre du classement. S'il n'y a pas de classement, on prend l'équipe battue par l'équipe forfait.

↳ **CD 82** : fin août se déroule à MONTAUBAN, le championnat d'Europe Jeunes pour lequel les 7 Présidents de Comité seront invités. Le président du CD 82 fait un appel à bénévoles.

Dr AMIEL tient à remercier le CD 09 qui lui a adressé des fiches médicales, obligatoires sur les championnats de France dans le cas de prise de médicaments qui rendrait positifs les contrôles anti dopage.

Le Président de la Ligue Midi Pyrénées



Alain GARCES

La secrétaire



Marie Madeleine CLAMENS



Compte rendu des propositions de la Commission de Jeu Provençal de la Ligue Midi-Pyrénées du 29 Mai 2010.

Etaient présents :

- CD 82 : Alain GARCES, Joël DESSAINT, Claude MONCUQUET
- CD 31 : Guy VONE, Gérard CROUZAT, Claude BEGUE
- CD 32 : Georgette MALONNI
- CD 81 : Joseph MARTINEZ
- CD 46 : Guy RAYNAL
- CD 65 : Paul FILBET

Ordre du jour :

- Etude du nouveau calendrier pour les championnats de Ligue de Jeu Provençal
- Questions diverses

Objectifs de la commission:

Alain GARCES, Président de la Ligue Midi-Pyrénées a ouvert la séance en présentant le calendrier officiel connu.

L'objectif de la Commission est d'établir un calendrier cohérent pour les Championnats de Ligue Provençal 2011, d'organiser les Championnats de Ligue Provençal plus tard dans la saison afin de libérer des dates pour les années à venir mais aussi de créer les conditions pour que tous les Championnats de Ligue qualifient les Champions, voire les vice-champions de Ligue pour les différents Championnats de France pour l'année suivante comme par exemple le Championnat de Ligue Triplette Senior ou la Doublette mixte dans un souci d'harmonisation et de lisibilité pour les joueurs.

Propositions de la commission

Après un débat très constructif la commission propose d'organiser dorénavant et ce dès 2011 les Championnats de Ligue Provençal Triplette et Doublette en Septembre et en Octobre qualificatifs pour les Championnats de France de l'année suivante.

Pour l'année 2011 les dates retenues sont les 10 et 11 Septembre 2011 pour le Championnat de Ligue Provençal Doublette à 32 équipes et les 8 et 9 Octobre 2011 pour le Championnat de Ligue Provençal Triplette à 16 équipes. Ces deux Championnats qualifieront les Champions et les Vice-champions de Ligue pour le Championnat de France 2012.

D'autre part, pour faire la transition (uniquement en 2011), afin d'éviter ce qu'on pourrait appeler « une année blanche », c'est-à-dire de ne pas avoir de représentant de la Ligue Midi-Pyrénées aux deux Championnats de France de Provençal 2011 dont Montauban en Doublette, la commission propose au Comité Directeur de la Ligue Midi Pyrénées d'organiser aussi le Championnat de Ligue Provençal Triplette à 16 équipes les 28 et 29 Mai 2011 et le Championnat de Ligue Provençal Doublette à 32 équipes les 2 et 3 Juillet 2011. Ces deux Championnats qualifieront les Champions et les Vice-champions de Ligue pour les Championnats de France 2011.

La Commission propose également aux Présidents des Comités Départementaux de la Ligue d'organiser une seule qualification (comme actuellement) pour le Championnat Départemental Doublette Provençal et le Championnat Départemental Triplette Provençal et de répartir les équipes qualifiées à ces quatre Championnats de Ligue comme ils le souhaitent.

La Commission proposera ultérieurement la répartition en nombre des équipes pour ces compétitions aux départements de la Ligue.

La Commission souhaite que le Comité de l'Aveyron organise un Championnat Départemental Triplette Provençal de manière à qualifier une équipe pour le Championnat de Ligue Triplette Provençal ce qui permettrait d'avoir une représentation complète de tous les départements à tous les Championnats de Ligue Provençal.

La Commission souhaite également que les Comités Départementaux fournissent un haut identique et éventuellement un coupe vent (ou K-way) de leur Comité aux joueurs qualifiés.

Le Président de la Commission de Jeu Provençal
Guy VONE